

COMITÉ DES FINANCES

Compte rendu de la réunion du 6 décembre 2016

Bureau national de l'ACEP

PRÉSENTS: N. Giannakoulis (président) A. Picotte
E. Tremblay (présidente) M. Courty (adj., paye et comptabilité)
A. Butler C. Vezina (directeur, services professionnels)
S. Joseph S. Wensink (agente des finances)
S. Maguire

Absents : I. Borré (directrice des opérations), C. Desrocher, W. Fan,
L. Griffin (coordonnateur de l'approvisionnement)

La réunion commence à 17 h 45.

N. Giannakoulis ajoute le point 3d - PwC, 3e – Quorum.

1a. Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par S. Maguire et appuyé par S. Joseph :

« Que l'ordre du jour soit adopté, tel que modifié »

Pour = 6; contre = 0; abstention = 0

Résolution adoptée à l'unanimité

1b. Compte rendu de la réunion du 4 octobre 2016

Il est proposé par E. Tremblay et appuyé par S. Joseph :

« Que le compte rendu de la réunion du 4 octobre 2016 soit adopté »

Pour = 5; contre = 0; abstention = 1

Résolution adoptée

Compte rendu de la réunion du 1^{er} novembre 2016

Il est proposé par S. Maguire et appuyé par N. Giannakoulis :

« Que le compte rendu de la réunion du 1^{er} novembre 2016 soit adopté »

Pour = 3; contre = 0; abstention = 3

Résolution adoptée

1c. États financiers pour septembre et octobre 2016, incluant le bilan

S. Wensink indique qu'il y aura probablement dépassement de coûts pour les honoraires professionnels et le mobilier, puisqu'il ne reste que six mois dans l'exercice en cours. S. Wensink ajoute que le fonds de défense a été créé et qu'un dépôt automatique de 50 000 \$ y sera versé au début de chaque mois.

Il est proposé par S. Maguire et appuyé par N. Giannakoulis :

Le Comité des finances recommande au Comité exécutif national de transférer la somme de 200 000 \$ du Fonds de prévoyance de l'exécutif au poste Frais professionnels en prévision des coûts anticipés.

Pour = 6; contre = 0; abstention = 0

Résolution adoptée à l'unanimité

S. Maguire demande des précisions sur la façon dont sont investis les fonds. S. Wensink indique qu'ils sont placés dans un CPG et qu'ils ont généré un retour sur l'investissement de 2 500 \$ à ce jour.

E. Tremblay mentionne qu'une fois le mandat du Fonds de défense finalisé et approuvé, le Comité des finances transmettra ses instructions à S. Wensink.

E. Tremblay ajoute qu'une décision doit être prise au sujet de l'acquisition du même photocopieur Canon pour la salle de courrier. Elle demandera à L. Griffin de se pencher sur la question le plus tôt possible.

E. Tremblay demande si les sommes associées à l'AGA et à l'AGS ont été mises à jour sur les états financiers d'octobre 2016.

S. Wensink indique qu'elles n'ont pas encore été mises à jour, mais le seront sur les états financiers de novembre 2016. Cela entraînera un dépassement budgétaire pour cet élément particulier, mais la rubrique demeure dans les limites budgétaires établies.

S. Wensink mentionne qu'il pourrait y avoir dépassement pour les Négociations collectives.

N. Giannakoulis précise qu'elles se poursuivront, mais doute qu'elles entraînent un dépassement.

Il est proposé par N. Giannakoulis et appuyé par S. Joseph:

« Que les états financiers de septembre 2016 soient approuvés »

Pour = 6; contre = 0; abstention = 0

Résolution adoptée à l'unanimité

Il est proposé par S. Joseph et appuyé par S. Maguire:

« Que les états financiers d'octobre 2016 soient approuvés »

Pour = 6; contre = 0; abstention = 0

Résolution adoptée à l'unanimité

3a. Suivi des recommandations du Comité des finances

Rien à signaler.

3b. CEN – Décisions financières

Rien à signaler.

3c. Politique sur l'alcool lors d'événements commandités par l'ACEP

S. Wensink a communiqué avec la compagnie d'assurance au sujet de la responsabilité de l'ACEP dans des circonstances pouvant être attribuables à l'offre d'alcool lors d'événements commandités par l'ACEP. L'assureur a répondu qu'il faudrait qu'une plainte soit déposée et que des poursuites soient entamées. L'assurance-responsabilité à cet égard est de 10 000 000 \$.

E. Tremblay mentionne que l'on pourrait rédiger un court document et en discuter lors de la prochaine réunion du Comité des finances.

S. Joseph demande si cette politique relèverait du Comité des finances. N. Giannakoulis répond qu'elle devrait plutôt relever du CEN.

A. Picotte rédigera un document à ce sujet à son retour de vacances.

3d. PwC

3e. Quorum

A. Butler indique que le Comité des finances devrait essayer de recruter des membres qui n'appartiennent pas au CEN. Il ajoute que la possibilité de tenir deux réunions à l'heure du dîner en février 2017, plutôt qu'une seule réunion après les heures pourrait nous aider à atteindre le quorum. Il est ouvert aux discussions sur les meilleures façons de planifier les réunions.

4a. Chèques mensuels – septembre 2016

Les chèques du mois de septembre 2016 ont été examinés.

4b. Chèques mensuels – octobre 2016

Les chèques du mois d'octobre 2016 ont été examinés.

4c. Déjeuners de travail

Aucun.

5. Confirmation de la prochaine réunion

7 février 2017.

Date

N. Giannakoulis (président)